

Fiche de recrutement du chargé(e) d'études / chargé(e) de mission

Contexte

Le SIGREDA (Syndicat Intercommunal de la Gresse, du Drac et de leurs Affluents) est gestionnaire de la Réserve Naturelle des Isles du Drac depuis son classement en juillet 2009. Elle s'étend sur une surface de 805 ha et comprend tout le lit du Drac entre le barrage de Notre Dame de Commiers et le Pont Lesdiguières à Pont de Claix.

Elle concerne 9 communes riveraines (Vif, Varcès Allières et Risset, Claix, Le Pont-de-Claix, Champagnier, Champ-sur-Drac, Saint-Georges-de-Commiers, Notre-Dame-de-Commiers et Saint-Martin-de-la-Cluze).

Ces 15 kms de rivières en aval de la retenue EDF de Notre-Dame-de-Commiers, situés à quelques kilomètres de Grenoble, présentent le paradoxe d'être à la fois un site péri-urbain, un site industriel (eau potable et hydroélectricité) et un site d'une très grande valeur écologique.

La basse vallée alluviale du Drac possède, en effet, une mosaïque d'habitats très diversifiée et étendue, issue de l'ancienne dynamique de la rivière et ce, malgré l'influence des activités humaines (hydroélectricité, captages pour l'eau potable,...)

Certains habitats naturels restent remarquables par leur étendue (pelouses et boisements thermo-xérophiles de Chasse Barbier et des champs captants de Rochefort) et leur qualité (milieux liés aux affluents, aux bras secondaires et aux annexes en eau).

Le secteur comprend également le site de la Rivoire, lieu de l'accident dramatique de 1995. L'ensemble du lit majeur du Drac est interdit à la fréquentation mais reste relativement fréquenté. Ceci constitue une importante spécificité de la réserve naturelle, qui se trouve de fait interdite d'accès au grand public sur une large majorité (80 %) de son territoire.

Le premier plan de gestion, établi pour 5 ans, de 2013 à 2017, est arrivé à son terme et le second doit être finalisé en 2018.

Le SIGREDA devrait également devenir gestionnaire de la Réserve de l'étang de Haute Jarrie en 2018. Cette Réserve située à 13 kilomètres de Grenoble, sur la commune de Jarrie a une surface actuelle de 10,66 hectares en entière propriété de la commune de Jarrie auxquelles s'ajoute un périmètre de protection de 21,01 hectares, soit une surface totale de 31,67 hectares relevant de la procédure RNR.

Ce site est remarquable pour sa richesse avifaunistique, pour le cadre paysager agricole ouvert cadré par les massifs environnants ainsi que pour sa position privilégiée dans l'axe nord sud de la vallée du Grésivaudan qui lui confère une fonction d'accueil et de halte pour de nombreuses espèces migratrices. Son plan de gestion doit être renouvelé en 2019.

Les missions de gestion de ces 2 Réserves Naturelles, cadrées par le plan de gestion (renouvellement en cours), s'articulent autour de plusieurs thématiques :

- La préservation et la gestion des milieux naturels
- La gestion de la fréquentation et la surveillance du site
- L'accueil du public, la pédagogie et l'éducation à l'environnement
- La participation à la sécurisation du site (pour la RNR des Isles du Drac)

Pour plus d'information, consulter le site www.sigreda.fr

Suite à la gestion supplémentaire de la Réserve de Jarrie et face aux 2 plans de gestion à renouveler, le SIGREDA, gestionnaire de la Réserve naturelle régionale des Isles du Drac et à venir de la Réserve de Jarrie, souhaite **recruter en renfort pour un an un(e) chargé(e) de mission /chargé(e) d'études** pour compléter l'équipe actuelle constituée d'une conservatrice et d'une garde animatrice. **Ce poste pourrait être conservé en 2019 selon le mode d'organisation retenu à terme par le gestionnaire.**

Fiche de poste chargé(e) de mission /chargé(e) d'études

Finalité

Le ou la chargé(e) d'études / chargé(e) de mission, en raison du contexte contribuera en grande partie à la rédaction du plan de gestion mais aussi à l'application du programme pour la gestion opérationnelle de la réserve dans le but de mieux connaître, mieux gérer et valoriser son patrimoine. Il ou elle travaille en lien avec la conservatrice, le garde technicien et la garde animatrice de la RNR.

Activités principales

- Rédige le plan de gestion de la RNR des Isles du Drac en lien étroit avec la conservatrice
- Organise et anime des réunions de travail thématiques en lien avec la rédaction du plan de gestion et la gestion opérationnelle
- Propose, prépare et formalise les actions de gestion à reprendre ou à poursuivre sur les 2 RNR (programmation annuelle et mise en œuvre)
- Traite, gère et analyse les données naturalistes (SERENA)
- Traite, gère les données cartographiques (SIG)

Selon l'organisation retenue avec la conservatrice :

- Rédige les cahiers des charges pour les activités de gestion des RNR nécessitant des prestations (études, travaux...) et nécessaires aux marchés publics
- Participe, aux côtés du conservateur, à l'animation du comité consultatif
- Suit la mise en œuvre des actions de gestion
- Accompagne les maitres d'ouvrage dans la constitution des dossiers de demande d'autorisation
- Veille à la cohérence entre les enjeux et travaux ou études menées par des maitres d'ouvrage extérieurs (sur le site des RN)
- Favorise la prise en compte des démarches ERC
- Rédige les rapports d'études ou techniques, les synthèses...
- Réalise des mesures techniques et scientifiques ou des suivis
- Elabore et met en place les études, les protocoles de suivi ou d'inventaire
- Réalise les suivis et inventaires sur le terrain ou confie leur réalisation à des prestataires extérieurs
- Rédige, pour ce qui le concerne, le bilan de ses activités
- Peut-être amené à coordonner le travail des gardes sur le terrain pour les petits travaux de gestion (ou quelques suivis ou inventaires ponctuels)
- Peut-être amené à réaliser des opérations de surveillance

Connaissances

- Diplôme équivalent bac+2 à 5 en lien avec l'écologie et la gestion des espaces naturels
- Expérience similaire significative demandée dans le domaine de l'environnement ou de la gestion opérationnelle d'espaces naturels et si possible dans la rédaction de plan de gestion.
- Bonne connaissance de l'armature constituant un plan de gestion de Réserve Naturelle
- Connaissances des modes de gestion des milieux naturels et connaissances scientifiques et naturalistes indispensables,
- Finalités, contenu, modalités d'élaboration et d'évaluation d'un plan de gestion
- Fonctionnement et réglementation des RN et code de l'Environnement, réglementation sur les espèces protégées
- Objectifs, environnement institutionnel et partenarial de la RN
- Méthodes de recueil de données pour les inventaires botaniques et les relevés de faune
- Réseaux scientifiques et naturalistes : acteurs et organisation
- Outils bureautiques, bases de données, systèmes d'information cartographiques

Compétences, aptitudes

- **Très forte capacité rédactionnelle**
- **Rapidement opérationnel(le)**
- Esprit de synthèse
- Capacités relationnelles et disponibilité
- Avoir une vision prospective
- Rigueur, précision, adaptabilité
- Sens de l'organisation et adaptabilité aux circonstances (terrain, conditions météo etc..)
- Sens du travail en équipe et en réseau
- Diplomatie et pédagogie
- Goût pour le travail de terrain
- Qualités relationnelles, maîtrise de l'expression orale

Divers

Permis B

Poste à temps complet

Possibilité de travail quelques week-ends ou jours fériés et de réunions le soir.

Début de la mission : dès que possible à partir de début mars. Les entretiens auront lieu fin février 2018 (à priori le 26.02.2018).

Type de contrat : CDD de 1 an, poste de contractuel de la fonction publique territoriale.

Lieu de travail : bureau basé à Vif (38450)

Rémunération : selon expérience

Candidature (lettre et CV) à adresser avant le 21/02/2018

A l'attention de Monsieur le Président

5 rue du Portail Rouge

38450 VIF

par mail exclusivement à emilie.vincent@sigreda.fr (merci de vous identifier auprès de l'antisipam)

Renseignements

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Emilie VINCENT, Directrice du SIGREDA au 04 76 98 38 57.